



COMMUNE DE PRÉVONLOUP

Préavis n° **02-2024** au Conseil général

Comptes 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes 2023 de la commune de Prévonnoloup.

Les comptes 2023 de la commune de Prévonnoloup se présentent comme suit :

Total des charges	CHF	954'574.23
Total des revenus	CHF	1'061'767.15
Prélèvement sur réserves	CHF	16'333.25
Attribution aux réserves	CHF	153'341.55
Prélèvement sur provision	CHF	0.00
Attribution à provision	CHF	84'268.87
Amortissements patrimoine administratif	CHF	57'629.45
Amortissements patrimoine financier	CHF	0.00
Excédent de revenu	CHF	107'192.92

Le budget 2023 prévoyait un excédent de charges de CHF 36'612.80, les revenus sont largement supérieurs au budget.

1. Préavis bouclés lors de l'exercice 2023

04-2022 – Changement de la porte d'entrée principale du collège

Montant du préavis : CHF 17'000.00

Montant final : CHF 16'333.25

Montant prélevé sur le fond de réserve pour investissements futurs (Bilan 9281.1)

Ce préavis est clôturé.

04-2019 – Restauration de l'horloge monumentale et automatisation

Montant du préavis : CHF 18'300.00

Montant final : CHF 17'629.45

Montant amorti immédiatement par la trésorerie courante.

Ce préavis est clôturé

2. Détails des différences au budget

1 – Administration

Aucunes remarques

2 – Finances

21 - Impôts – charges

- Défalcation d'impôts de CHF 5'527.12

21 – Impôts – Revenus

Principales différences au prévisions du budget :

- Impôts revenus et fortune : CHF 62'458.76
- Impôts à la source : CHF 5'590.60
- Impôts bénéfice à capital : CHF 12'876.90
- Droits de mutations : CHF 51'905.05
- Impôts récupérés après défalcation : CHF 22'119.90
- Gains immobiliers : CHF 33'354.35

Nous restons toujours prudents lors de l'élaboration du budget concernant les revenus d'impôts revenus et fortune, après une diminution en 2022 les revenus effectifs sont nettement supérieurs.

S'ajoutent à cela des revenus exceptionnels (Droits de mutations, gains immobiliers) mais 50% de ces gains seront à retourner au canton par le biais du décompte final 2023 de la cohésion sociale.

Des impôts ont pu être récupérés après défalcation pour un montant de CHF 22'119.90.

22 – Service financier – charges

- Intérêts des dettes, budget CHF 3'600, charges réelles CHF 11'945.89
- Attribution à provision sur débiteurs pour CHF 14'268.87

22 – Service financier – revenus

- Péréquation décompte année précédente (2021) : CHF 174'686.00, le montant correspond principalement aux dépenses thématiques 2021 importantes suite à l'amortissement d'une partie des travaux par le compte courant en 2022.

23 – Amortissements, réserves non ventilées

- Attribution au fond de réserve générale de CHF 150'000.00

3 – Domaines et bâtiments**352 – Collège – Charges**

- Entretien
 - o CHF 16'333.25 – Porte d'entrée collège (préavis 04-2022)
 - o CHF 1'069.50 – Entretien chauffage
 - o CHF 1'711.60 – Changement cuisinière studio
 - o CHF 1'367.25 – Changement WC appartement
 - o CHF 1'289.00 – Entretien toiture
- Amortissement Bâtiment collège : CHF 17'629.45 - Horloge (préavis 04-2019)

352 – Collège – Revenus

- Prélèvement Bâtiment collège : CHF 16'333.25 – Porte d'entrée collège, prélèvement au fond de réserve générale (Bilan 9281.1).

4 – Travaux**45 – Ordures ménagères et déchetterie – Charges**

- Entretien décharge : CHF 2'094.75 remplacement du sac et entretien Molok

Sans l'entretien Molok ci-dessus, le manque à gagner pour le compte 45 (ordures ménagères et déchetterie) est de CHF 5'720.05, pour nous approcher de l'autofinancement, la taxe devrait être augmentée de ~CHF 29.00 (196 taxes facturées en 2023).

Suite à l'approbation du nouveau règlement, CHF 24.00 supplémentaires sont prévus sur la taxe, ils amélioreront nettement l'autofinancement de ce compte pour 2024.

46 – Réseaux d'égouts, d'épuration - Charges

- Attribution aux fonds affectés CHF 3'341.55

46 – Réseaux d'égouts, d'épuration – Revenus

- Taxe d'introduction : CHF 7'500.00

5 – Instruction publique et cultes**51 – Enseignement – Revenus**

- Décompte AISMLE, CHF 9'648.45 en notre faveur.

58 - Temples et cultes – Charges

- Contribution 2022 au frais de la Paroisse Catholique pour un montant de CHF 1'121.70, erreur de non facturation de leur part.

6 – Police

60 – Administration – Revenus

- Différents permis de construire pour un montant de CHF 7'618.00

62 – Contrôle des habitants – Charges

- CHF 1'627.90 (Budget CHF 800.00)

62 – Contrôle des habitants – Revenus

- CHF 2'283.55 (Budget CHF 1'250.00)

7 – Sécurité sociale

71 – Service social – Charges

- FAJE décompte final 2021 : CHF 1'010.00
- ARAJ décompte final 2022 : CHF 970.20

72 – Cohésion sociale cantonale – Charges

- Attribution à provision de CHF 70'000.00
Ce montant sera nécessaire pour le décompte final de la cohésion sociale 2023 (~20'000.00 CHF lié à l'augmentation des recettes fiscales et ~50'000.00 CHF pour le 50% des droits de mutations et gains immobiliers perçus en 2023).

72 – Cohésion sociale cantonale – Revenus

- Décompte 2022, en notre faveur : CHF 9'378.00

8 – Services industriels

81 – Service des eaux – Charges

- Entretien CHF 6'932.50, travaux pour l'alimentation des fontaines depuis les captages.

81 – Service des eaux – Revenus

- Vente d'eau supérieure au budget de CHF 4761.10
- Taxes d'introduction pour CHF 5'000.00

3. Bilan

ACTIFS

9115 - Débiteurs

Le montant des débiteurs est nettement plus bas que lors des comptes 2022, l'explication se trouve dans la facture des subventions DGMR facturée en 2022 et payée début janvier 2023.

9141 – Ouvrages génie civil

Solde à amortir de la partie route du préavis 01-2020 : CHF 509'992.55 (- CHF 30'000).

9143 – Bâtiments et constructions

Boucllement et amortissement du compte 9143.3 Restauration horloge (préavis 04-2019)

9144 – Installations S.I.

Augmentation du compte 9144.1 Mise à jour du PDDE + Étude régionale eau (Préavis 01-2019) pour un montant de CHF 5'635.55

Solde à amortir de la partie eau du préavis 01-2020 : CHF 250'007.45 (- CHF 10'000).

PASSIFS

9221 Emprunt par obligation simple

Diminution de la dette pour un montant de CHF 100'000.00, solde de la dette CHF 700'000.00.

9259 Passifs transitoires

Augmentation de la provision péréquation et cohésion sociale pour un montant de CHF 70'000.00.

9280 Fonds de réserves recettes affectées

Augmentation du fond de réserve réseau égout, épuration pour un montant de CHF 3'341.55.

9282 Fonds de réserve

Augmentation du fond de réserve pour investissements futurs (9282.1) pour un total de CHF 133'666.75 (attribution CHF 150'000.00, prélèvement CHF 16'333.25).

Augmentation de la réserve sur débiteurs (9282.21) de CHF 14'268.87.

Les comptes 2023 de la commune de Prévonnoloup ont été contrôlés le 26 avril 2024 par monsieur Valmir Haxhosaj de la Fiduciaire Favre Révision SA.

4. Conclusion

La Municipalité demande au Conseil général d'approuver les comptes 2023 de la commune de Prévonloup.

La Municipalité vous remercie à l'avance et vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Prévonloup,

- vu le préavis municipal n° 02-2024,
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'approuver les comptes 2023 de la commune de Prévonloup.

Le municipal responsable : Alain Michel

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 29 avril 2024.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :



Alain Michel



La secrétaire



Marie Rossier

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	91'974.22	625.00	91'608.00		91'625.89	205.00
10	Autorités	26'866.06	625.00	26'600.00		29'059.96	205.00
101	Conseil communal	3'628.03		3'600.00		7'758.83	
102	Municipalité	23'238.03	625.00	23'000.00		21'301.13	205.00
11	Administration	62'658.16		62'965.50		60'523.43	
15	Affaires culturelles, loisirs	2'450.00		2'042.50		2'042.50	
2	FINANCES	292'198.77	884'806.60	113'799.00	504'434.00	125'870.49	520'700.30
21	Impôts	8'689.38	566'018.10	3'150.00	370'400.00	5'870.49	392'612.05
22	Service financier	133'509.39	318'788.50	110'649.00	134'034.00	120'000.00	128'088.25
23	Amortissements, réserves non ventilées	150'000.00					
3	DOMAINES ET BATIMENTS	67'649.25	58'728.70	30'660.00	42'880.00	30'679.61	45'472.55
31	Terrain		7'025.05		7'000.00		7'025.05
32	Forêts	1'630.91	2'015.40	3'200.00	2'000.00	4'316.47	5'267.50
35	Bâtiments communaux	66'018.34	49'688.25	27'460.00	33'880.00	26'363.14	33'180.00
351	Abri P.C.	663.00	5'400.00	710.00	5'400.00	1'485.15	5'400.00
352	Collège	65'355.34	41'888.25	26'750.00	26'080.00	24'877.99	25'380.00
353	Hangar de voirie		2'400.00		2'400.00		2'400.00
4	TRAVAUX	91'822.85	43'054.20	87'700.00	33'400.00	387'324.90	140'181.52
43	Routes	35'441.88		41'000.00		338'276.76	102'000.00
44	Parcs, promenades, cimetières	5'511.97		5'300.00		6'147.07	
45	Ordures ménagères et déchetterie	29'050.05	21'235.25	27'000.00	19'000.00	25'081.25	20'361.70
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	21'818.95	21'818.95	14'400.00	14'400.00	17'819.82	17'819.82

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	133'973.90		143'557.20		125'593.85	
51	Enseignement	125'864.55		136'454.10		118'779.90	
54	Orientation professionnelle	290.85		300.00		190.85	
58	Temples et cultes	7'818.50		6'803.10		6'623.10	
6	POLICE	28'113.70	10'009.55	27'510.00	1'250.00	29'003.20	5'057.00
60	Administration		7'618.00				510.00
61	Corps de police	16'510.00	108.00	16'510.00		17'729.00	2'076.00
62	Contrôle des habitants	1'627.90	2'283.55	800.00	1'250.00	1'201.70	2'471.00
65	Défenses contre l'incendie	6'594.05		6'545.00		6'750.15	
66	Protection civile	3'381.75		3'655.00		3'322.35	
7	SECURITE SOCIALE	185'562.35	9'378.00	111'642.60		110'637.20	13'185.60
71	Service social	25'728.95		21'809.60		22'110.60	
72	Cohésion sociale cantonale	159'833.40	9'378.00	89'833.00		88'526.60	13'185.60
8	SERVICES INDUSTRIELS	63'279.19	55'165.10	57'500.00	45'400.00	68'674.91	55'936.80
81	Service des eaux	63'279.19	55'165.10	57'500.00	45'400.00	68'674.91	55'936.80
	<i>Total charges</i>	954'574.23		663'976.80		969'410.05	
	<i>Total revenus</i>		1'061'767.15		627'364.00		780'738.77
	<i>Excédent charges</i>			36'612.80		188'671.28	
	<i>Excédent revenus</i>		107'192.92				

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Comptes 2022		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9	BILAN	2'014'086.73	2'014'086.73	1'775'412.59	1'775'412.59		
91	ACTIF	2'014'086.73		1'775'412.59			
910	DISPONIBILITES	583'351.73		33'669.77			
9100	Caisse	3'194.70		3'201.00			
9101	Compte de chèque postaux	541'676.16		29'932.05			
9102	Banques	38'480.87		536.72			
911	DEBITEURS	410'407.82		700'844.89			
9112	Impôts à encaisser	357'829.27		320'755.84			
9115	Débiteurs	52'578.55		380'089.05			
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	134'500.00		134'500.00			
9120	Titres & placements	2'000.00		2'000.00			
9123	Terrains & bâtiments	132'500.00		132'500.00			
913	ACTIFS TRANSITOIRES	56'633.53		41'210.38			
9139	Actifs transitoires	56'633.53		41'210.38			
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	819'701.65		855'695.55			
9141	Ouvrages génie civil	509'992.55		539'992.55			
9143	Bâtiments & constructions	2.00		1'631.45			
9144	Installations S.I.	272'707.10		277'071.55			
9145	Forêts	37'000.00		37'000.00			
915	PRETS ET CAPITALUX DE DOTATIONS	9'492.00		9'492.00			
9153	Titres & papiers-valeurs	9'492.00		9'492.00			
92	PASSIF		2'014'086.73		1'775'412.59		
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME		700'000.00		800'000.00		
9221	Emprunt par obligation simple		700'000.00		800'000.00		
925	PASSIFS TRANSITOIRES		104'042.20		23'838.15		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Comptes 2022		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9259	Passifs transitoires		104'042.20		23'838.15		
928	FONDS DE RESERVE		421'158.27		269'881.10		
9280	Fonds rés. recettes affectées		57'691.52		54'349.97		
9282	Fonds de réserve		363'466.75		215'531.13		
929	CAPITAL		788'886.26		681'693.34		
9290	Capital		788'886.26		681'693.34		
	<i>Total actifs</i>		2'014'086.73		1'775'412.59		
	<i>Total passifs</i>		2'014'086.73		1'775'412.59		
	<i>Excédent actifs</i>						
	<i>Excédent passifs</i>						



Route de Berne 52
Case postale 128
CH-1000 Lausanne 10
Tél. +41 (0)21 651 33 00

contact@fiduciaire-favre.ch
www.fiduciaire-favre.ch

CHE-114.002.069 TVA

Au conseil communal
de la Commune de Prévonnoloup

Prévonnoloup

n^o/réf. HAV-syp 2620 FFR

Lausanne, le 14 mai 2024

8. Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de la Commune de Prévonnoloup, comprenant le compte de fonctionnement, le bilan, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de la Commune de Prévonnoloup alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

FIDUCIAIRE FAVRE REVISION SA

Valmir Haxhosaj
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Djelal Emini
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé